Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EURE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°27-2020-091

PUBLIÉ LE 2 JUIN 2020

Sommaire

Préfecture de l'Eure

27-2020-05-29-006 - Arrêté scaed n°20-67 relatif à la composition du conseil départemental de l'éducation nationale (4 pages) Page 3

Préfecture de l'Eure

27-2020-05-29-006

Arrêté scaed n°20-67 relatif à la composition du conseil départemental de l'éducation nationale

PRÉFET
DE L'EURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général
Service de coordination de
l'action de l'État du département

Arrêté n° SCAED-20-67 relatif à la composition du conseil départemental de l'Éducation Nationale

Le préfet de l'Eure,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre du Mérite

VU :

- le code de l'éducation, et notamment ses articles R235-1 à R235-6 ;
- la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- le décret du 15 janvier 2020 nommant M. Jérôme FILIPPINI, préfet de l'Eure ;
- le procès-verbal d'installation de M. Jérôme FILIPPINI, préfet de l'Eure, au 10 février 2020 ;
- l'arrêté préfectoral n° SCAED-12-44 du 20 août 2012 portant renouvellement de la composition du C.D.E.N. ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de l'Eure,

ARRETE

Article 1er : Le conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) est constitué comme suit :

I – Membres de droit :

Le préfet de l'Eure Le président du conseil départemental de l'Eure	Co-présidents
Le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale	Vice-président
Un conseiller départemental désigné par le président du conseil départemental M. Benoît GATINET Conseiller départemental du canton de BOURG-ACHARD	Vice-président

II – Dix membres représentant les communes, le département et la région :

A – Quatre maires :

Titulaires	Suppléants
Mme Martine SAINT-LAURENT Maire de HOUETTEVILLE	Mme Jocelyne EPINETTE Maire de THIBOUVILLE
Mme Claire CARRERE-GODEBOUT Maire de GRAVERON-SEMERVILLE	Mme Françoise LERAY Maire des BAUX-DE-BRETEUIL
Mme Nadia NADAUD Maire de SAINT-AUBIN-DU-THENNEY	Mme Guillemette NOS Maire du MESNIL-JOURDAIN
M. Gérard THEBAUD Maire de CLAVILLE	M. Bernard LE DILAVREC Maire de GAILLON

B – Cinq conseillers départementaux :

Titulaires	Suppléants
M. Francis COUREL Conseiller départemental du canton de PONT-AUDEMER	Mme Janick LEGER Conseillère départementale du canton de VAL-DE-REUIL
Mme Cécile CARON Conseillère départementale du canton de PACY-SUR-EURE	Mme Chantale LE GALL Conseillère départementale du canton des ANDELYS
Mme Diane LESEIGNEUR Conseillère départementale du canton de EVREUX 3	M. Xavier HUBERT Conseiller départemental du canton de EVREUX 3
M. Alexandre RASSAERT Conseiller départemental du canton de GISORS	M. Ludovic BOURRELLIER Conseiller départemental du canton de EVREUX 1
Mme Catherine DELALANDE Conseillère départementale du canton de VERNON	Mme Colette BONNARD Conseillère départementale du canton de VERNEUIL-SUR-AVRE

C – Un conseiller régional :

Titulaire	Suppléant
Mme Nathalie LAMARRE, conseillère régionale de Normandie	Mme Karêne BEAUVILLARD, conseillère régionale de Normandie

III – Dix membres représentant les personnels titulaires de l'État :
(Services administratifs, établissements d'enseignement et de formation, premier et second degré)

Titulaires	Suppléants
FSU	FSU
M. Patrick BEZAULT Mme Anne KOECHLIN M. Adrien SAUVAGE Mme Cécile CHANDAVOINE	Mme Adèle LECOMTE Mme Wélénasse GOMIS Mme Mathilde MARNIERE M. Sébastien SALMON
FNEC-FP 27-F.O.	FNEC-FP 27-F.O.
M. Laurent BAUSSIER M. Grégory FOLLET M. Matthieu LAGUETTE Mme Claire MABILLE M. Patrice MARTINEAU	Mme Marie-Louise DUBOIS-KONÉ M. Franck DUBUC M. Fabrice LAGOUANELLE M. Romuald LAIGNIEZ M. Emmanuel TREFFE
UNSA Éducation	UNSA Éducation
Mme Mariame LACHTANE	M. Florian GERARD

IV – Dix membres représentant les usagers :

A – Sept représentants des parents d'élèves :

Titulaires	Suppléants
F.C.P.E.	F.C.P.E.
M. Lofti BEN SLAMA Mme Hélène GORON M. Ludovic GUIOT M. Grégory PARMENTIER M. Denis SUIRE	M. Thomas AUBERT Mme Catherine LARDILLEUX Mme Nathalie DUBUISSON Mme Leila SEGHIR M. Frédéric SOYER
P.E.E.P.	P.E.E.P.
Mme Florence DUPONT Mme Christelle PASANAU	Mme Isabelle LARIVAIN M. Gil COTTENET

B – Un représentant des associations complémentaires de l'enseignement public :

Titulaire	Suppléant
Mme Maryvonne BATAILLE	

C – Deux personnalités désignées en raison de leur compétence dans le domaine économique, sociale, éducatif et culturel :

Titulaires	Suppléants
Personnalité désignée par le préfet :	
M. François BOUILLON	Mme Berthe DUGUEY
Personnalité désignée par le président du conseil départemental :	
M. Christophe FOLIOT	Mme Dominique MORIN

Article 2 : En outre, sera appelé à siéger, à titre consultatif, M. Philippe GALLIER, président départemental des délégués départementaux de l'Éducation Nationale, ou son suppléant M. Gilles BETHON, délégué départemental de l'Éducation nationale, délégation de Louviers.

Article 3 : Les membres désignés sont nommés pour la durée du mandat restant à courir, soit trois ans à compter du 20 août 2018.

Article 4 : L'arrêté préfectoral n° SCAED-19-47 du 27 septembre 2019 est abrogé.

Article 5 : M. le secrétaire général de la préfecture de l'Eure, M. le président du conseil départemental de l'Eure et M. le directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Évreux, le 29/05/2020

Le Préfet,

Jérôme FILIPPINI